



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg, le 16 décembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures au sujet de la présence de la police dans le quartier de la Gare à Luxembourg-Ville.

Comme indiqué dans la presse du 16 décembre 2024 et comme annoncé par le directeur général de la Police, le commissariat de Police du quartier de la Gare sera bientôt à nouveau occupé 24 heures sur 24. La presse parle des policiers « spécialistes » du quartier de la Gare qui assureront le fonctionnement du commissariat Gare-Hollerich.

Depuis novembre 2023, le poste de police de la Gare dépendait d'un commissariat à trois roulements situés au commissariat central Verlorenkost à Bonnevoie. En revanche, le poste de police Gare-Hollerich ne fonctionnait qu'en deux roulements pendant la journée. Or, le directeur général a annoncé qu'à partir de mai/juin, le poste de police de la Gare-Hollerich travaillera 24 heures sur 24.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures :

- Monsieur le ministre peut-il confirmer ces informations ?
- Dans l'affirmative, quelles sont les raisons qui ont conduit à ces décisions ?
- Quelle est l'augmentation des effectifs prévue pour ce commissariat ?
- Y a-t-il d'autres commissariats pour lesquels une augmentation est prévue en termes de roulements ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'LM' followed by a horizontal line.

Laurent Mosar
Député